

AVRIL - MAI 2018

DIMANCHE 29 AVRIL 2018 :

VIDE-GRENIER Des ÉCUREUILS

Comme l'an dernier, sauf problèmes éventuels dus au plan Vigipirate, le vide-grenier se déroulera aux alentours du Foyer Rural Marcel HUSSON le :



Dimanche 29 avril 2018 de 7h00 à 19h00

Il est ouvert aux particuliers et, sous conditions, aux professionnels.

Pour cet événement, une information plus détaillée vous précisant toutes les informations utiles vous est distribuée.

RAPPEL : Inscription obligatoire avant le 25 avril 2018.

MARDI 1^{er} MAI 2018 :

RANDONNÉE PÉDESTRE du FOYER RURAL



Comme chaque année le Foyer Rural de Gland organisera sa traditionnelle randonnée pédestre le 1^{er} mai 2018.

La randonnée est accessible à tous, marcheurs ou non.

L'occasion de découvrir les richesses et les paysages de notre voisinage proche.

Une information séparée jointe à cet agenda vous précise le parcours prévu, les lieux de rendez-vous, les horaires, les modalités d'inscription, etc.

RAPPEL : Inscription obligatoire avant le 25 avril 2018.

A
G
E
N
D
A
A
G
L
A
N
D
O
I
S

VENDREDI 29 JUIN 2018 :

FESTIVAL

« MUSIQUE en OMOIS »

Sollicitées depuis plusieurs années, les communes de Brasles et de Gland se sont associées pour accueillir le festival « Musique en Omois » le 29 juin 2018. La commune de Gland n'étant pas équipée techniquement (électricité, eau, etc.) au City stade, les concerts auront lieu à côté de l'Espace Culturel Raymond Commun à Brasles. Il y a en moyenne environ 700 personnes présentes à chaque soirée du festival.

Pour l'organisation nous aurons donc à apporter une aide humaine à la hauteur des attentes d'un tel évènement. Une réunion de planification aura bientôt lieu à Brasles. Nous saurons alors plus précisément les besoins.

D'ores et déjà, faites nous savoir si vous êtes disponible et prêt à venir nous aider pour les diverses tâches matérielles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Merci d'avance de votre engagement.

HELP !

L'organisation d'une brocante, de la randonnée ou d'autres évènements, mobilise souvent pas mal de bras avant, pendant et après. Vous êtes les bienvenus pour venir renforcer, même ponctuellement, l'équipe des bénévoles... qui se sent parfois un peu esseulée.

Si le cœur vous en dit, voici les rendez-vous pour la brocante :

- le vendredi 27 avril après-midi à partir de 16h00 au foyer rural (montage des tentes, installation du matériel, etc.)
- Le samedi 28 avril après-midi à partir de 17h00 au foyer rural (marquage, mise en place de la sécurité, etc.)
- Le dimanche 29 avril à partir de 6h00 et plus tard (si vous n'êtes pas matinal !) au foyer rural (surveillance, accueil, placement, restauration, buvette, etc.)

Si le cœur vous en dit, voici le rendez-vous pour la randonnée :

- Le lundi 30 avril après-midi à partir de 17h00 au foyer rural (installation du matériel, etc.)

N'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs, les élus, les copains impliqués, etc.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI :

Commémoration du 8 mai 1945



Vous êtes invités à participer nombreux à la
Cérémonie au Monument aux Morts
Mardi 8 mai 2018 à 11 heures

Appel aux morts
Dépôt de gerbes
Minute de silence
Discours

La cérémonie sera suivie d'un Vin d'Honneur salle Pintelon.

Vente des bleuets : Les fonds recueillis servent à entretenir les nécropoles nationales et aider les orphelins de guerre.



INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE de BRASLES :

Il s'agit uniquement des nouvelles inscriptions ou si votre enfant change d'école à la rentrée scolaire 2018-2019.

Si votre enfant fréquente déjà l'école de Brasles, vous n'êtes pas concerné.

Attention : Vous devez passer à la Mairie retirer le dossier d'inscription avant de vous rendre à l'école de Brasles. Nous ferons en même temps la demande de carte de transport même si vous n'envisagez pas d'utiliser le bus scolaire (photo d'identité obligatoire).

Vous pourrez ensuite vous rendre avec le dossier rempli, une photo d'identité, le livret de famille, le carnet de santé (vaccinations) et un justificatif de domicile à l'école de Brasles.

Les dates d'inscription seront affichées dans la vitrine de la mairie dès qu'elles seront connues.

DÉNEIGEMENT :

Merci à tous les bénévoles, viticulteurs et particuliers, qui ont assuré le déneigement des rues et des trottoirs lors des épisodes neigeux de cet hiver, prêtant leurs bras et leur matériel gracieusement et donnant leur temps sans compter.

RUE du CARREFOUR :

Pourquoi enfouir les réseaux rue du Carrefour et pas dans la rue principale du village comme cela se fait ailleurs ?

Si vous enterrez le réseau électrique, il est obligatoire d'enterrer également le réseau télécom. Et ça coûte très très cher au mètre linéaire enfoui.

Qui paye quoi ?

- Réseau électrique fils nus (cas rue du Carrefour) Pris en charge à 100% par l'USEDA car problème de sécurité et politique d'ErDF.
- Réseau électrique fils torsadés : 60% USED A - 40% commune.
- Luminaires : 60% USED A - 40% commune.
- Réseau France Télécom : 100% commune

D'où pour la seule demie-rue du Carrefour actuellement en travaux, une « petite » facture de 92000 € dont 29000 € à charge de la commune. Les devis sont visibles en mairie si vous le souhaitez. Il n'y a pas de secrets.

Vous y ajoutez une petite restructuration du réseau d'eaux pluviales qui nous a refait des misères... et une réfection des voiries ensuite... Les affres du budget communal !!!!